

36 eme Appel à projets de Pôle Skywin

Objectifs

Skywin lance son 36ème appel à projets collaboratifs. Cet appel n'est restreint à aucune thématique spécifique

Soumission : 11 février 2022

Durée : 4 ans

Porteur(s) : **Entreprise**

Agenda de l'appel à projet :

- 11/02/22 - Transmission des lettres d'intention au pôle
 - 16/03/22 - Transmission des avant-projets au pôle
- 04/04/22 - Présentation des avant-projets et diagnostic de maturité (date à confirmer)
 - 27/05/22 - Transmission des projets complets au pôle
- 14/06/22 - Défense des projets devant le Comité de Sélection Interne du pôle

Conditions d'éligibilité

Pour rappel, un projet de R&D instruit par le pôle Skywin et labellisé par le Gouvernement Wallon doit au minimum répondre aux conditions suivantes :

- Etre mené par un consortium regroupant au minimum deux entreprises (dont au moins une PME) et deux unités de recherche. La coordination du projet doit être assurée par une entreprise.
 - Présenter un caractère innovant
 - Etre créateur d'emploi et améliorer la compétitivité des entreprises
- S'inscrire dans les axes technologiques (domaines d'activités stratégiques) du pôle Skywin
- Les partenaires doivent être membres du pôle ou avoir transmis une demande d'adhésion au plus tard pour le dépôt de l'avant-projet

Budget

par projet

Bailleur de fonds

- **SPW EER**

Propriété intellectuelle

- **Entreprise**

Critères de sélection

Skywin a redéfini ses axes technologiques fin 2021. Ils se déclinent à présent autour des 5 domaines d'activités stratégiques suivants :

- Structures, propulsion et sous-systèmes volants
 - Matériaux et procédés innovants
 - Systèmes embarqués et communicants
- Economie des données, intelligence artificielle
- Simulation, modélisation et moyens d'essais

Mots-clés

Matériaux **Modélisation** **Propulsion**
Science des données **Systèmes embarqués**

Contacts SynHERA

- Yves LACCROIX (laccroix.y@synhera.be)